

# RAPPORT D'ACTIVITÉ NATIONAL 2017-2022





### ***Qu'est-ce que le rapport d'activité national ?***

Le rapport d'activité national rend compte de l'activité du syndicat sur une période donnée : actions, projets, positionnements, bilans... Il constitue un document qui présente et synthétise l'ensemble des activités de l'organisation au plan national.

### ***Quelle est la période concernée par le rapport d'activité national ?***

Il s'agit de la période entre deux Congrès nationaux. Le dernier a eu lieu à Perpignan en 2017. Le prochain se déroulera en 2022 à Toulouse. Le Congrès national se déroule statutairement tous les 4 ans. N'ayant pu se tenir en 2021 au regard du contexte sanitaire, il a été reporté en 2022 sur décision du Conseil national, instance délibérative du syndicat entre deux Congrès.

### ***Qui vote le rapport d'activité national ?***

Tous les adhérents du syndicat à jour de leur cotisation 2021 – 2022 à la date de clôture du scrutin sont appelés à voter. La consultation des adhérents sur le rapport d'activité national est prévue par les statuts du syndicat (article 5).

### ***Quelles sont les modalités de vote ?***

Les sections départementales sont chargées de l'organisation du scrutin et du récolement des votes sur le rapport d'activité national. Votre section vous fera parvenir les modalités de vote ainsi que le calendrier. Vous devrez également vous exprimer sur les rapports d'activité de votre section académique et de votre section départementale.



# Sommaire

Édito	5
Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour notre société	6
Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour notre École	10
Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour nos métiers	18
Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour notre syndicat	22
Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pendant le crise sanitaire	25



## Agir aujourd'hui, penser l'avenir

*Agir aujourd'hui, penser l'avenir* : cinq mots pour nous affirmer en tant qu'éducateurs et militants syndicaux car, au SE-Unsa, ce sont les deux dimensions indissociables de notre engagement. C'est même le sens de notre offre syndicale : agir collectivement avec le SE-Unsa pour soutenir et prolonger l'action au quotidien de chacune des équipes dans les écoles et les établissements qui accompagnent et forment ceux qui feront la société de demain.

*Agir aujourd'hui, penser l'avenir*, ce slogan s'est rapidement imposé pour définir notre action et celle de l'École, mais aussi pour dénoncer la communication et la gestion du ministre Blanquer davantage préoccupé par les coups d'éclat et les batailles idéologiques que par la construction partagée avec les personnels - et donc durable - de la politique éducative.

Cette politique ministérielle a mis sous tension l'ensemble du système éducatif avec une insatisfaction au travail record qui met à mal la solidité de l'École.

Le mandat syndical présenté par ce rapport d'activité national a débuté en mars 2017, quelques semaines avant le profond bouleversement de la dernière élection présidentielle qui se nourrissait de la désagrégation du paysage politique traditionnel autant qu'elle la décuplait. Depuis, notre pays a vécu une somme inédite de crises : mouvement des *gilets jaunes*, mouvement social contre la réforme des retraites, crise sanitaire et attaques terroristes notamment. Si l'exécutif a subi une part de ces crises, il les a pour une autre part générées. Notamment, en ignorant les corps intermédiaires. Dans le même temps, d'autres crises se sont ajoutées dans le champ de l'éducation sous l'effet de réformes imposées et menées au pas de charge, engendrant une profonde déstabilisation.

Dans ces moments de dissolution des repères et de dangers - qu'ils soient démocratiques, professionnels ou humains - le risque était grand de se laisser gagner par la colère et perdre le sens de notre action. *Agir aujourd'hui, penser l'avenir* a été la ligne conductrice d'une action syndicale de réaction mais aussi de construction pour nos élèves, nos métiers et notre société. Elle est ici le fil conducteur de ce rapport d'activité national qui veut rendre compte et encore davantage donner envie de fédérer pour avancer.

Stéphane Crochet  
Secrétaire général du SE-Unsa



Ces cinq dernières années, les questions de société se sont durablement ancrées dans l'actualité et dans la vie de l'École. Au SE-Unsa, nous voulons peser et agir sur les débats de société qui traversent une société fragilisée, notamment par la barbarie terroriste, par une colère sociale lancinante, et par les risques environnementaux que nul, désormais, ne peut négliger. Pour le SE-Unsa, la question laïque se situe au carrefour de ces préoccupations.

## La laïcité au cœur

La laïcité est un pilier de la République française. Promouvoir et cultiver la liberté de conscience est au centre de la fonction émancipatrice de l'École, en offrant aux élèves des espaces de mobilisation des savoirs scolaires pour agir, choisir et penser librement. Le SE-Unsa, dans le cadre du Comité national d'action laïque (Cnal), a contribué à l'enquête nationale *La laïcité et l'École : les enseignants ont la parole* qui a permis de dresser un état des lieux de la laïcité en milieu scolaire. Nos travaux sont désormais une référence qui nous apporte de la crédibilité sur ce sujet et de l'audience auprès de l'opinion publique, des acteurs institutionnels, et du monde politique. Ceci se prolonge par une action de formation des enseignants et personnels éducatifs, à travers le stage *Laïcité* que nous proposons. Ainsi, notre conception de la laïcité ne se résume pas à énoncer des principes, mais à éclairer l'opinion et agir pour ouvrir la voie de l'acquisition de la citoyenneté. Cela passe par la réduction des situations de pauvreté et de précarité, que beaucoup de nos élèves connaissent, et parfois même dans des écoles et établissements tellement ségrégués que tout espoir de République y est assourdi.

## La pauvreté : un fléau pour la scolarité, une menace pour la démocratie

Alors que notre pays compte 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, le SE-Unsa se préoccupe des conséquences sociales, scolaires et démocratiques de l'augmentation de la précarité. En partenariat avec ATD Quart Monde, nous nous inscrivons chaque année dans la Journée du refus de la misère et notre partenariat s'approfondit avec le projet *Cipes (choisir l'inclusion pour éviter la ségrégation)*. Dans le cadre du Cnal, une enquête nationale a été conduite et conclue par un colloque *La gratuité à l'École : état des lieux et perspectives* qui a levé le voile sur un angle mort du système scolaire : la place de l'argent à l'École, ainsi que les difficultés rencontrées par un grand nombre de familles pour assurer l'achat de fournitures, la participation financière aux sorties et voyages scolaires notamment.

Ainsi, le SE-Unsa, par ses communications à destination de la profession, mais aussi de l'opinion publique, a attiré l'attention sur les graves carences de ce quinquennat en matière de laïcité, de mixité sociale et scolaire et de lutte contre la pauvreté, subie par un grand nombre de nos élèves. La formation initiale et continue au principe de laïcité s'est effondrée au cours de ces cinq années, alors que la profession nous a fait part de son désir d'obtenir des pistes pédagogiques pour faire partager ce principe aux enfants et adolescents. Le Cnal persiste à demander à la Cour des Comptes d'établir le coût global de l'enseignement privé. Cette étude, hautement sensible, permettrait de savoir, au-delà du coût de cette politique publique, quel service elle rend à la Nation.

## La devise républicaine en actions

- ▶ À travers la **Jeunesse au plein air (JPA)**, nous œuvrons pour offrir des vacances et des loisirs à tous

Notre implication dans la JPA s'est matérialisée par l'accompagnement des changements structurels qui ont marqué ces derniers mois. Cette organisation, autrefois fondée par le Sni, réussit à faire profiter les enfants et adolescents de centres de loisirs et de colonies de vacances.

- ▶ **Le SE-Unsa engagé pour les droits humains fondamentaux**

Disposer librement de son corps est un droit humain fondamental à consolider et à conquérir. Ainsi, le SE-Unsa est attentif au droit d'accès à la contraception et à l'IVG. Nous sommes également favorables à la PMA pour toutes et avons pris position pour le droit de mourir dans la dignité. Ce serait une avancée pour les malades, mais aussi pour la laïcité, car cela représenterait une application concrète de la liberté de conscience.

- ▶ **L'égalité femmes-hommes : un combat permanent**

La question de l'égalité entre les femmes et les hommes a fait l'objet d'un large travail, allant d'amendements intégrés dans la circulaire du 12 septembre 2018 qui précise le contenu des trois séances annuelles d'éducation à la vie affective et sexuelle, à la rédaction de dossiers thématiques dans notre magazine *L'Enseignant*. Nous avons réalisé une enquête interne auprès de nos militantes qui nous a permis de connaître leur perception positive de l'investissement du SE-Unsa sur ces sujets. Notre partenariat avec le centre Hubertine Auclert pour l'égalité femmes-hommes a été consolidé.

## Extraits d'éditos

### Démocratique et éthique

- ▶ **2 décembre 2019**

*Se retrouver entre professionnels qui partagent les mêmes aspirations pour leur métier et au-delà, pour la société, échanger pour faire avancer les situations individuelles comme le projet commun, le tout en dehors du regard du « patron », c'est bien l'origine du syndicalisme.*

- ▶ **3 mai 2021**

*Le SE-Unsa est avec vous pour faire bouger les lignes : quand plus d'un million de professionnels s'expriment concrètement et sincèrement, ça compte.*



© Rawpixel.com AdobeStock

### ► **Lutte contre les LGBT-phobies : une question d'égalité**

La haine contre les personnes LGBT est une réalité concrète dans notre pays ; elle se manifeste par des discriminations et des violences. Construire l'égalité des droits est un enjeu social et scolaire. Le SE-Unsa a mis en place un stage destiné à comprendre les problématiques des jeunes LGBT ou en questionnement et à agir contre le harcèlement homophobe et transphobe en milieu scolaire, en lien avec des associations mobilisées autour de ces sujets. Par ailleurs, nous participons dans le cadre de l'Unsa aux *Marches des fiertés*.

### ► **Avec l'Esper, nous avons promu le programme *Mon Ess à l'École***

Dans le cadre de l'Esper (Économie sociale partenaire de l'École de la République), nous avons contribué à mettre sur pied et populariser le projet d'entreprise *Mon Ess à l'École*. Ce projet permet aux élèves de développer de nombreuses compétences qui dépassent largement le cadre scolaire et qui leur seront utiles tout au long de leur vie, en donnant l'occasion aux plus jeunes de décider dans des espaces démocratiques comment ils entendent mener à bien des projets, prendre des initiatives et coopérer. Nous avons créé pour cela un stage syndical SE-Unsa/Esper.

### ► **Coopération internationale : le SE-Unsa s'engage avec Solidarité Laïque**

Dans le cadre de l'ONG *Solidarité Laïque*, le SE-Unsa a participé à l'élaboration et à la mise en place de laboratoires d'innovation sociale (Labis) dans les grandes capitales d'Afrique de l'Ouest qui accueillent un grand nombre de jeunes en migration. L'objectif des Labis est de développer leurs compétences et leur employabilité, en leur permettant de porter des projets au niveau local. D'autres actions ont été portées, notamment la *Rentrée solidaire* au Tchad, en Haïti ou au Liban, mais aussi le soutien aux populations sinistrées par l'ouragan Irma en Guadeloupe et à Saint-Martin en 2017, et par les inondations dans l'Aude en 2018.

## Extraits d'éditos

### L'éducation est un droit

#### ► 15 janvier 2018

*Le SE-Unsa rappellera à chaque occasion que l'État a la responsabilité de n'oublier personne.*

#### ► 9 novembre 2020

*Investir pour soutenir l'Éducation nationale est une option stratégique qui doit être étudiée très sérieusement.*



© Halfpoint

### ► **Extrême droite : opposés et déterminés**

La recherche d'égalité de droits entre les citoyens, la conquête de droits humains et la défense des libertés fondamentales sont des marqueurs de notre syndicalisme humaniste, qui sont diamétralement opposées aux idées de l'extrême droite. À travers des actions de formation interne et d'une communication externe offensive, le SE-Unsa ne laisse aucune place à l'ambiguïté.

### ► **Écologie : un nouvel enjeu syndical**

Les questions environnementales n'étaient traditionnellement pas au cœur des préoccupations syndicales. À présent, le dérèglement climatique est devenu une réalité concrète et porteuse de risques pour l'environnement, la biodiversité, les femmes et les hommes, notamment les plus vulnérables. D'une part, le SE-Unsa s'engage dans des actions d'informations à travers des dossiers spécifiques prolongés par des actions concrètes élaborées avec nos collègues. En parallèle, nous intervenons directement auprès d'associations d'élus pour l'adaptation des bâtiments scolaires aux épisodes caniculaires, l'investissement en sanitaires accueillants et en nombre suffisant, et enfin la réduction de la pollution scolaire comme les déchets de cartonnage et suremballage par exemple. D'autre part, le SE-Unsa participe activement à la réflexion et à l'action de son union interprofessionnelle, l'Unsa, pour intégrer les enjeux de développement durable aux enjeux sociaux et économiques historiquement portés par le syndicalisme.

Sur ces sujets de société notamment, agir, c'est en grande partie contribuer au débat public. Le SE-Unsa s'est appliqué à être très réactif quand l'actualité l'exige et aussi à continuellement faire connaître ses travaux et analyses afin d'accroître encore sa présence médiatique. Ainsi, le SE-Unsa s'impose comme une référence dans la réflexion politique sur les enjeux d'avenir pour notre société et sur le rôle central de l'École.

## Extrait d'édito

### **Une Europe incontournable dans la mondialisation**

► 28 mai 2018

*La voie de l'Europe par et pour le progrès social exige une vigilance et un engagement permanents.*



# Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour notre École

## Une École sous tension, un syndicat dans l'action

L'alternance politique en 2017 déstabilise une École qui n'a pas encore digéré la Refondation. Le décalage entre ce qui se vit dans les écoles, dans les établissements et le discours ministériel est manifeste et nourrit la défiance. Face à un déferlement de réformes, le SE-Unsa garde le cap de ses convictions et fait entendre la voix du réel.

## Pour une École durable

Prévenir l'effet de balancier, convaincre de la nécessité d'inscrire la Refondation dans la durée, c'est l'objectif politique de la campagne *Engagé-es pour une École durable* lancée au printemps 2017. Campagne nationale et locale, elle nous identifie auprès d'un personnel politique largement renouvelé. Néanmoins, le ministre met en œuvre avec zèle le programme du candidat Macron et entame le détricotage méthodique de la Refondation de la scolarité commune. Nous obtenons pour nos collègues engagés dans la réforme du collège et dans la nouvelle organisation de la semaine à l'école que les textes n'empêchent pas la poursuite de ce qui fonctionne quand les acteurs locaux le souhaitent. Mais l'absence de soutien ministériel condamne à brève échéance des réformes exigeantes. Dans le même temps, le très emblématique dispositif pédagogique *Plus de maîtres que de classes* est supprimé pour faciliter le déploiement des CP à 12 à la rentrée 2017. Le dédoublement connaîtra ensuite une montée en charge, jusqu'à concerner près de 20 % des élèves de CP, CE1 et un élargissement vers les Gs. Cette mesure, mise en œuvre sans discussion avec les organisations syndicales, est exemplaire du programme du candidat Macron. Facile à vendre au grand public mais très coûteuse, elle absorbe tous les moyens supplémentaires accordés au 1<sup>er</sup> degré et contribue à dégrader les effectifs des autres niveaux ainsi que les capacités de remplacement. Elle n'a pas à ce jour fait la preuve d'une grande efficacité sur les acquis des élèves même si elle offre aux classes qui en bénéficient un cadre de travail amélioré. La refondation de l'éducation prioritaire lancée en 2014 n'est plus pilotée ni encouragée ni évaluée. Le SE-Unsa rappelle dans tous ses échanges avec le ministère l'importance de maintenir une politique forte d'éducation prioritaire qui ne doit pas se diluer dans une « école des territoires ».

## Extraits d'éditos

### Exigeant, combatif et constructif

#### ► 13 janvier 2020

*Parce qu'il a la responsabilité de préparer l'avenir, le gouvernement doit entendre les revendications de l'Unsa et du SE-Unsa afin de construire des perspectives durables pour la satisfaction professionnelle des personnels et la réussite des élèves.*

#### ► 31 mai 2021

*Après le clap de fin du Grenelle, le travail syndical obstiné se poursuit pour obtenir rapidement des avancées concrètes et empêcher le retour des lubies déconnectées de la vie des écoles, des établissements et des Cio.*



## Défendre l'autonomie professionnelle des enseignants

Nous assistons depuis 2017 au développement d'une « pédagogie d'État », avec un Conseil scientifique « maison » et des « recommandations » pédagogiques à l'intention des enseignants du 1<sup>er</sup> degré qui deviennent, grâce aux plans de formation et aux évaluations nationales imposés, de véritables carcans. Cette démarche est aux antipodes de notre tradition de liberté pédagogique, liberté indispensable à des enseignants concepteurs de leur enseignement et non pas exécutants de programmes conçus par d'autres. Le syndicat a proposé aux enseignants un décryptage des mesures et des ressources du ministère, et défendu leur autonomie professionnelle dans tous les échanges avec la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesc) et le cabinet. Associé à d'autres organisations syndicales et mouvements pédagogiques, il a publié des ressources critiques sur la lecture en particulier et dénoncé le « neuro-scientisme » qui sert d'alibi aux mesures prises. Mais jamais un ministre ne sera allé aussi loin pour imposer SA vision des apprentissages « fondamentaux ».

Le syndicat a défendu les spécificités de l'école maternelle et les programmes de 2015, dont tous reconnaissent la qualité.

Alors que les *Assises de la maternelle* ne faisaient aucune place aux acteurs, nous avons travaillé dans un large collectif à l'organisation d'un *Forum de la maternelle* qui donne la parole aux enseignants et Atsem. Nous avons aussi mené une campagne efficace contre l'entrisme d'*Agir pour l'École*, soutenu par le ministère lui-même, sous la forme de protocoles « phonologie » imposés aux enseignants de Gs de maternelle.

## Bac et lycée Gt : le ministère sabote sa propre réforme

Les principes affichés pour cette réforme étaient intéressants et soutenus par une majorité de nos adhérents (parcours choisis, fin des séries étanches, meilleure préparation au supérieur, modalités d'évaluation plus diverses pour le baccalauréat) mais, menée tambour battant, celle-ci se fracasse sur les contraintes d'un réel dégradé par un budget insuffisant et une démographie en hausse.

Alors que nous défendions un lycée plus ouvert dans lequel les lycéens pouvaient découvrir des domaines et construire progressivement leur projet de formation, le choix des enseignements

## Extraits d'éditos

### Notre moteur : la réussite de chaque élève

#### ► 2 juin 2017

*La réussite de chacun des élèves et la lutte contre la reproduction des inégalités doivent être la boussole.*

#### ► 25 février 2021

*Si le SE-Unsa, dans son AdN, défend le droit à disposer de son corps, c'est bien par conviction du rôle progressiste et émancipateur de l'École : former des citoyen·nes éclairé·es, épanoui·es et émancipé·es, en capacité de penser et de choisir librement.*



© highwaystarz

de spécialité devient un enjeu crucial pour l'orientation post-bac. Les nouveaux programmes, rédigés dans l'urgence, témoignent pour la plupart d'une vision élitiste et parfois archaïque. L'accompagnement indispensable dans un lycée où les choix individuels deviennent déterminants est mis en concurrence avec les options et les groupes à effectif réduit, au risque de creuser les inégalités. La voie technologique est la victime collatérale de la réforme. Au Conseil supérieur de l'Éducation, le syndicat s'est d'abord battu pour un contrôle continu soutenable, sans succès. Il a ensuite arraché des améliorations de la grille horaire de seconde et un renforcement des moyens complémentaires en STMG. Il a obtenu une indemnité de contrôle continu pour les enseignants du tronc commun et devant les difficultés de mise en œuvre concrète et les conflits provoqués par les E3C, il a obtenu la création d'un Comité de suivi. Celui-ci fait régulièrement des propositions d'améliorations substantielles mais celles-ci sont peu retenues par le ministre. Le projet local d'évaluation dont l'objectif est d'améliorer la qualité et l'équité du contrôle continu est intégré au cadre réglementaire du bac à notre demande.

## Transformation de la voie professionnelle : trop de changements tuent le changement !

La voie professionnelle, gratifiée par le ministre de « deuxième priorité », est sommée de se transformer, sous la pression à la fois de la loi *pour choisir son avenir professionnel*, initiée par le ministère du Travail et de la mission *Calvez-Marcon* qui recense les « bonnes pratiques » et propose leur généralisation sans se soucier au final de la faisabilité de l'ensemble.

Le syndicat négocie pied à pied les nouvelles grilles horaires et obtient des améliorations substantielles du projet initial. Les moyens complémentaires augmentent et permettent d'envisager une amélioration des conditions d'enseignement dans les enseignements généraux. Néanmoins, le syndicat plaide pour le respect de l'autonomie des équipes dans leur utilisation et dénonce des dispositifs imposés sans aucune garantie d'efficacité (co-intervention systématique par exemple). La restructuration en *familles de métiers* se fait à marche forcée. Par ailleurs, la loi sur la *liberté pour choisir son avenir professionnel* (LCAP) modifie profondément l'apprentissage en instaurant des concurrences « sauvages ». Le ministère tente de renforcer sa place sur ce marché en s'appuyant sur les Gréta ou en tentant d'imposer parfois aux PLP la mixité des publics. Le syndicat est aux côtés des collègues pour faire respecter leur statut, leurs obligations réglementaires de service et leur rémunération. Il prend toute sa place dans le Comité de suivi créé en 2019.

## Extraits d'éditos

### Notre planète, notre avenir

► 25 janvier 2021

*Le réchauffement climatique est désormais perceptible au quotidien, laissant espérer une volonté toujours plus partagée par les peuples de s'attaquer résolument à cette question.*

► 25 janvier 2021

*2021 débute par une bonne nouvelle. Les Usa ont élu un nouveau président qui a immédiatement affiché la volonté de revenir dans l'accord de Paris.*



©photo\_pixabay

## Loi pour une École de la confiance : la mal-nommée

Initialement censée porter l'instruction obligatoire à 3 ans, la *Loi pour une École de la confiance* se présente comme un assemblage hétéroclite de mesures dont plusieurs ont suscité des inquiétudes suffisamment importantes pour que le SE-Unsa vote contre ce projet de loi au Conseil supérieur de l'Éducation et au Comité technique ministériel. Suppression du Centre national d'étude des systèmes scolaires (Cnesco), mise sous tutelle des Espé qui deviennent des Inspé, création des EPLE internationaux, expérimentations à l'initiative et sous contrôle du ministre, les motifs de désaccord sont nombreux mais c'est la tentative d'introduire les établissements publics locaux d'enseignement des savoirs fondamentaux (EPLSF) qui met le feu aux poudres : le SE-Unsa mobilise toutes ses forces pour faire reculer les parlementaires et l'exécutif. Cette partie du projet sera finalement retirée. Nos interventions auprès des députés et des sénateurs permettent d'améliorer certaines dispositions, en particulier le Conseil d'évaluation de l'École. Exemple caricatural d'un projet conduit sans dialogue social, cette loi sonnera le réveil d'une opinion enseignante qui semblait, jusque-là, largement anesthésiée.

## Soutenir et accompagner les collègues au quotidien

Au-delà de ces grands dossiers liés aux choix politiques du ministre, le SE-Unsa a accompagné les collègues dans l'exercice de leur métier, y compris dans la période de confinement et de travail à distance. Les blogs *métier* et *École de demain* ont régulièrement présenté des ressources, relaté des expériences, interrogé des chercheurs. Les stages pédagogiques, particulièrement sur le numérique et les élèves au comportement perturbateur, ont permis aux collègues de se rencontrer, d'échanger, de découvrir ou de renforcer leur lien avec le SE-Unsa. Nous avons également, au cours de ces quatre années, rencontré de nombreuses associations professionnelles et disciplinaires, des mouvements pédagogiques, et travaillé dans des collectifs comme le collectif *Rased* ou le G10 (psychologues de l'EN).

## Extraits d'éditos

### Des métiers, une même reconnaissance

► 31 décembre 2018

*Nos métiers ont du sens, nos métiers sont essentiels et nous revendiquons qu'ils soient reconnus et soutenus.*

► 14 décembre 2020

*Un plan ambitieux est nécessaire pour redonner de l'attractivité à nos métiers, reconnaître le haut niveau de compétence, de conviction et d'énergie des personnels.*



© Zarya Maxim\_AdobeStock

## École inclusive : l'État doit se donner les moyens de ses ambitions

L'École inclusive est devenue en 15 ans une réalité pour l'ensemble des personnels. Pour les enfants et jeunes concernés, pour la société toute entière, c'est un progrès considérable car il porte en lui les principes de notre devise républicaine. Pourtant, l'École inclusive représente aujourd'hui un défi professionnel majeur qui, s'il n'est pas rapidement et massivement soutenu par une politique budgétaire dédiée, court le risque d'une remise en question de ses principes par une partie de la profession.

Le SE-Unsa qui défend une conception exigeante de l'École inclusive a dénoncé tout au long de ces cinq dernières années l'écart entre le discours politique et la réalité des conditions de scolarisation des élèves et d'exercice des personnels. Nous avons porté les revendications des personnels spécialisés comme non spécialisés, des AESH, et les exigences d'une scolarité faisant appel à des compétences pluriprofessionnelles et reposant sur la possibilité de parcours variés.

Le SE-Unsa a ainsi obtenu la rédaction d'un chapitre dédié à l'École inclusive dans la loi dite *de la confiance*. Au-delà de la nécessité politique, cela a permis que soit notamment inscrit dans la loi des évolutions telle que la comptabilisation des élèves d'Ulis dans les effectifs des écoles et établissements du second degré, ou encore l'intégration dans la formation initiale des personnels d'un module de formation spécifique à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers. L'action du SE-Unsa s'est poursuivie nationalement et dans les territoires pour la reconnaissance du métier d'AESH : la rédaction d'un cadre de gestion détaillé, et l'obtention de mesures en faveur de leur rémunération ont été obtenues. La reconnaissance de la fonction de professeur principal en Segpa, l'obtention d'une nouvelle voie d'accès au Cappei, l'intégration de l'exercice en milieu pénitentiaire à la liste des fonctions particulières permettant l'accès à la classe exceptionnelle au titre du vivier 1 sont autant d'améliorations obtenues par le SE-Unsa.

L'enquête *Enseignants et inclusion scolaire* menée par le SE-Unsa en 2021 confirme la nécessité de poursuivre notre action en direction de l'École inclusive, afin que l'État donne à l'École les moyens de ses ambitions. Pour cela, des personnels doivent être recrutés, ils ont besoin d'être formés, informés et accompagnés vers l'enseignement inclusif pour et avec tous.

### Extraits d'éditos

#### Pour une société humaniste et laïque

► 2 mai 2017

*L'Extrême droite n'est pas une menace mais un danger réel. À l'Unsa, nous aurons participé sans relâche à la mobilisation des laïques, des humanistes, des progressistes et des pacifistes.*

► 5 octobre 2020

*Pour le SE-Unsa, s'il est nécessaire de s'opposer par la loi à la formation d'enclaves sectaires, idéologiques, identitaires et religieuses, il faut enclencher un mouvement plus profond pour dépasser la ségrégation territoriale et scolaire qui mine notre École et notre société.*



## Recrutements et formation initiale et continue

Le SE-Unsa a voté contre la réforme de la formation initiale qui s'est mise en place en septembre 2021. Il dénonce la décision de déplacer d'un an le concours sans mesures financières suffisantes pour reconnaître cette année d'étude supplémentaire. Tout aussi fermement, le SE-Unsa a alerté sur des contenus de concours et de formation toujours peu adaptés aux besoins pédagogiques et éducatifs des élèves, en particulier des publics les plus fragiles. L'action du SE-Unsa auprès du ministère et dans le Comité de suivi de la réforme des Inspé aura permis des améliorations portant sur l'indemnitaire des lauréats de concours (classement) et l'introduction d'une nouvelle épreuve commune à tous les concours de l'enseignement et de l'éducation évaluant les compétences professionnelles des candidats.

Nationalement et localement, le SE-Unsa accompagne l'ensemble des étudiants, candidats et lauréats de concours : c'est tout autant un enjeu de développement pour notre syndicat que de cohérence avec nos engagements pour une entrée dans le métier sereine et sécurisée. Dans le même temps, le SE-Unsa milite pour une politique de recrutement ambitieuse et inscrite dans la durée pour encourager l'attractivité de nos métiers : par des interpellations du ministre et voie de presse nous avons dénoncé à chaque fois que nécessaire la diminution du nombre de postes aux concours, en particulier dans les académies et les disciplines ou corps déficitaires.

Par ailleurs, le SE-Unsa s'est engagé pour la reconnaissance des personnels qui assurent des missions de formateur. Il a ainsi pesé pour que les nouvelles modalités de certification du Cafipemf s'accompagnent d'une revalorisation de l'indemnité des CPC, à terme des Pemf, et pour un recentrage institutionnel de leurs missions de formation et d'accompagnement des équipes. Parce que la formation continue est un puissant levier d'amélioration du système éducatif, le SE-Unsa s'engage pour que les orientations prévues par le schéma directeur de la formation continue s'incarnent enfin concrètement. Il a ainsi obtenu en 2019 la création des conseils académiques de formation. Le SE-Unsa déplore l'écart entre les discours et la réalité d'une formation continue largement vécue comme descendante, voire imposée dans le but de coller aux orientations ministérielles plus qu'aux besoins exprimés par la profession.

## Extraits d'éditos

### Des solidarités multiformes. Plus forts ensemble !

#### ► 27 avril 2018

*Depuis des semaines, avec l'Unsa, les fonctionnaires mènent une campagne de proximité pour défendre et promouvoir leurs métiers auprès de l'opinion publique.*

#### ► 7 octobre 2019

*Nos métiers sont trop souvent vécus dans l'isolement. Une partie de la réponse est humaine et nous appartient, à nous les femmes et les hommes. Ensemble, nous pouvons consolider nos collectifs de travail pour protéger les individus.*



© photo\_societe\_huma

# Agir aujourd'hui, penser l'avenir... pour nos métiers

*Depuis 2017, le SE-Unsa a dû composer, de manière déterminée, avec la réalité, dans un contexte politique défavorable et face à un discours politique ambigu sur l'École et les enseignants. Le maintien d'une priorité au primaire s'est faite au détriment du second degré, y accentuant la charge de travail en imposant une deuxième heure supplémentaire obligatoire. Le SE-Unsa a combattu la loi de Transformation de la Fonction publique dont le but réel n'était pas celui d'améliorer le dialogue social mais bien d'affaiblir les droits des personnels, notamment en s'attaquant au droit syndical.*

## Reconnaître

### ► Rémunération

Le SE-Unsa n'a eu de cesse de mettre et remettre au cœur des négociations les questions des rémunérations et de la reconnaissance financière des personnels à travers une juste rémunération. Pendant plusieurs mois, et bien avant le début du chantier revalorisation/retraites engagé par le ministère, nous avons agi pour que celui-ci s'engage dans une loi de programmation pluriannuelle, seul dispositif à même d'apporter des réponses à la hauteur des attentes légitimes des personnels. Pour le SE-Unsa, le sujet doit faire l'objet d'un engagement des candidats du champ républicain à l'élection présidentielle de 2022.

Le SE-Unsa a exigé, dès février 2020, qu'aucun personnel ne soit exclu de la revalorisation, et que soient réduites les inégalités entre les femmes et les hommes, entre 1<sup>er</sup> et 2<sup>d</sup> degrés, et avec le reste de la Fonction publique d'État.

Le SE-Unsa a également obtenu, dans le cadre des négociations du budget 2021, que le ministère renonce aux contreparties initialement envisagées (remplacements de courte durée dans le 2<sup>d</sup> degré et formations obligatoires sur les temps de congés scolaires).

Le SE-Unsa agit sans relâche pour permettre la disparition des temps incomplets subis et l'obtention de primes et indemnités pour les contractuels.

### • Certaines revendications ont abouti

Fin 2017, le SE-Unsa a enfin obtenu l'octroi d'une indemnité de 2 500 € pour les enseignants référents (ESRH) reconnaissant leur place essentielle et centrale dans la scolarisation des élèves en situation de handicap.

*La persévérance du SE-Unsa et les signatures nombreuses de la pétition AESH, nous voulons vivre dignement de notre métier ont permis d'obtenir une grille plus avantageuse et une date d'application antérieure de 3 mois à la proposition ministérielle. Le SE-Unsa a aussi obtenu l'avancement automatique à un rythme triennal fixe et national ainsi que la reprise totale de l'ancienneté du contrat en cours.*



Le SE-Unsa obtenait également le versement d'une indemnité de 1 250 € pour les enseignants référents aux usages numériques (Erun). Le SE-Unsa n'a pas seulement agi pour l'obtention de droits nouveaux mais également pour leur mise en œuvre concrète.

En 2017, une indemnité MLDS (mission de lutte contre le décrochage scolaire) est créée. Il aura fallu deux ans d'intervention du SE-Unsa pour que le décret rendant possible son versement soit publié.

En octobre 2020, le SE-Unsa obtenait la fin d'une injustice qui avait privé les collègues AESH du droit à l'indemnité compensatrice de la Csg. En 2021, une nouvelle grille est décrochée avec un avancement automatique, le classement des personnels prenant en compte l'ancienneté du contrat en cours. Grâce à l'action du SE-Unsa, sa mise en œuvre est intervenue dès septembre 2021 et non en janvier 2022 comme initialement prévu.

Pour les CPE et les profs docs, le SE-Unsa a obtenu que soit compensée la non-attribution de la prime informatique en revalorisant d'un montant équivalent leur indemnité de fonction.

Pour la prime d'attractivité 2022, le SE-Unsa a défendu et obtenu l'élargissement des bénéficiaires aux échelons 8 et 9.

#### • D'autres conquêtes sont à venir

Le SE-Unsa ne lâche rien pour obtenir l'Isae pour les enseignants en milieu pénitentiaire, les directeurs adjoints chargés de Segpa, les éducateurs en Érea. Pour les PLP de Segpa, nous avons obtenu que, lorsqu'ils exercent de fait la mission de professeur principal, ils bénéficient eux aussi de la part variable de l'Isae. Nous poursuivons notre action pour que les PE de Segpa puissent eux aussi en bénéficier.

Le SE-Unsa demande le rattrapage des indemnités de fonctions perçues par les PsyEN EDO et les profs docs qui sont les seuls à bénéficier d'une indemnité dont le montant est inférieur aux Isae et Isoe. Le ministère a annoncé en juillet 2021 la convergence indemnitaire entre les deux catégories de PsyEN, mais à l'heure où ce rapport est rédigé, les textes règlementaires n'ont pas été présentés.

Le SE-Unsa, qui revendique certaines avancées plus que mesurables du PPCR, a poursuivi ses ambitions pour une profession au parcours mieux reconnu. Que l'on soit entré très tôt dans le métier ou que l'on en ait exercé d'autres en amont, le SE-Unsa défend une meilleure prise en compte des services antérieurs à l'entrée dans le métier tout en prônant une indispensable vigilance à toute discrimination des parcours. Nous poursuivons l'objectif d'un meilleur accès à la classe exceptionnelle pour tous.

En dépit des revendications que nous avons portées et des actions que nous avons menées, certaines injustices n'ont pas encore été levées : c'est le cas par exemple de la pondération



*L'enquête du SE-Unsa menée en 2019 sur la qualité de vie au travail des CPE a révélé une fois de plus que les CPE sont à plus de 35 h. En moyenne, ils travaillent 40 h par semaine et ont toujours, malgré cela, l'impression d'être submergés. Le travail administratif a tendance à prendre le pas sur le suivi des élèves.*

des heures pour les personnels exerçant en classe d'examen à l'instar des enseignants de lycée d'enseignement général et technologique.

Avec l'Unsa Éducation, le SE-Unsa a entamé un contentieux devant le Conseil d'État pour que le bénéfice des primes REP et REP+ soit étendu aux AESH et AED, et que les missions exercées par les conseillers pédagogiques en éducation prioritaire soient reconnues.

► ***Alourdissement des conditions de travail, complexification de nos métiers, mépris des droits***

Dans un contexte où, depuis sa nomination, le ministre s'est mis en tête de réformer, dans le même temps, tous les pans du système scolaire sans prendre l'attache des personnels, notre système a été mis sous tension, chaque jour un peu plus. Depuis 2017, et plus particulièrement en 2020 et 2021, le SE-Unsa a dénoncé des formes de maltraitance institutionnelle. Le SE-Unsa a mobilisé ses forces pour protéger les personnels contre des injonctions souvent contradictoires. Par exemple, depuis 2017, le SE-Unsa exige que les heures supplémentaires réalisées par les CPE et les AED soient rémunérées.

Depuis décembre 2018, le SE-Unsa agit également auprès du ministère pour défendre le droit légitime des collègues sollicitant un temps partiel à ne pas choisir entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Chacun doit pouvoir choisir sa quotité de temps de travail sans renoncer à certains postes ou certaines missions. Le SE-Unsa maintient la pression pour que l'accès au temps partiel à 80 % soit possible, partout sur le territoire.

## Protéger

Chaque enquête auprès de la profession le démontre, la santé - et de façon plus large la qualité de vie au travail - est devenue un sujet de préoccupation majeur pour de nombreux collègues. Le SE-Unsa, depuis toujours soucieux de cet équilibre essentiel entre santé des personnels et santé du service éducatif, a œuvré pour que les droits soient respectés.

► ***Protéger et défendre les personnels attaqués dans l'exercice de leurs missions***

● **Amélioration des conditions de travail**

Qu'il s'agisse d'alertes et de revendications collectives à porter lors des instances relatives à la santé et à la sécurité, ou qu'il s'agisse d'accompagnement plus individuel de situations souvent sensibles et complexes, le SE-Unsa a toujours opté et agi pour la prévention. L'obtention de la dématérialisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (Duerp), d'équipements de protection individuelle pour les enseignants d'EPS ou encore des guides Congés pour invalidité temporaire imputable au service (Citis), en sont de belles illustrations.

*Le SE-Unsa est un acteur majeur du sport scolaire : sa présence aux commissions de l'Unss et son partenariat avec l'Usep dont il contribue à accroître la visibilité témoignent de cet engagement. Le SE-Unsa revendique une réelle reconnaissance et la valorisation des enseignants investis dans le sport scolaire.*

sport scolaire



Tous acteurs,  
tous concernés !



## ● Protection fonctionnelle

Le SE-Unsa a revendiqué l'octroi systématique de la protection fonctionnelle pour les collègues attaqués dans l'exercice de leurs fonctions. L'administration a longtemps fait la sourde oreille, hésitant à assumer ses responsabilités. Le SE-Unsa a toujours défendu les intérêts matériels et moraux de ses adhérents. C'est malheureusement le tragique assassinat terroriste d'un des nôtres, Samuel Paty, qui a enfin contraint les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités et à rappeler l'obligation des autorités hiérarchiques à protéger effectivement les collègues sous peine de poursuite pénale.

### ► *Prestations sociales et familiales*

Par sa présence dans les instances de l'action sociale à tous niveaux (interministériel, ministériel, académique et départemental) avec l'Unsa Fonction publique et l'Unsa Éducation, le SE-Unsa n'a cessé de revendiquer, d'une part une meilleure adéquation entre aides spécifiques allouées et besoins réels des personnels et, d'autre part, une meilleure communication des aides existantes aux personnels pour voir enfin cesser les sous-consommations chroniques de budget.

Le SE-Unsa est également très fier d'avoir œuvré à l'obtention d'un congé de paternité allongé et flexible, bien plus en phase avec les besoins du monde d'aujourd'hui.

### ► *Direction d'école*

En 2018, le SE-Unsa a lancé la *Semaine de la direction d'école* et a participé, dans le cadre d'un partenariat avec la Casden, à une étude sur le moral des directeurs d'école.

En 2019, le SE-Unsa a sommé le ministère de prendre des mesures d'urgence à la suite du suicide d'une collègue directrice de Seine-Saint-Denis et a déposé, en septembre 2020, une alerte sociale pour mettre en garde le ministère contre la surcharge de travail et les risques psychosociaux auxquels l'institution confronte les collègues.

En octobre 2020, le SE-Unsa lançait l'action *La pression on ne la subit pas, on la met* et déposait un préavis de grève. Pour le SE-Unsa, l'augmentation des décharges devait être financée de toute urgence. En 2021, ce sont finalement 600 équivalents temps plein qui ont été prévus à cet effet. Pour le SE-Unsa, c'est une première avancée pour un dossier bloqué depuis 2017.

Par ailleurs, nous avons également porté l'amélioration de la reconnaissance financière des missions, concrétisée à l'automne 2020 par le versement d'une indemnité exceptionnelle. Celle-ci a finalement été pérennisée et intégrée à l'Iss à partir de janvier 2021.

Pourtant, malgré nos demandes récurrentes, la question de l'aide administrative aux directeurs n'a pas trouvé de réponses adaptées ; c'est un sujet central que le SE-Unsa continue à porter.

La Gipa, \_\_\_\_\_ }  
j'y ai droit ?



Je vérifie avec le SE-Unsa

En 2019 et 2020, le SE-Unsa a mis en place une campagne spécifique d'information et d'aide au calcul pour les agents contractuels enseignants, CPE et PsyEN ainsi que pour les AED et les AESH afin qu'ils puissent bénéficier de la garantie individuelle du pouvoir d'achat. Ils sont en effet les personnels les plus précaires mais aussi ceux dont la rémunération évolue le moins au cours de la carrière.

## Accompagner

Après le bouleversement des pratiques syndicales né de la loi de *Transformation de la Fonction publique*, le SE-Unsa a su s'adapter et ne pas se borner à exiger le retour des commissions paritaires relatives à la mobilité et à la carrière. Il a su se réinventer en se posant les bonnes questions : celles générées par les besoins réels de nos collègues.

Le SE-Unsa a mis en place une nouvelle logique d'accompagnement des collègues qui ne se centre plus sur l'envoi de résultats d'opération de carrière, mais qui s'appuie sur un accompagnement outillé et progressif de chaque collègue tout au long des opérations, tout au long de l'année. Mobilité professionnelle, imputabilité au service, avancement et promotions, aides spécifiques, mobilité géographique, prévention et signalement d'alerte, affectation post-concours, rendez-vous de carrière, (re)classement, gestion des élèves à comportement perturbateur, ... autant de besoins diversifiés qui nécessitent une organisation collective et un accompagnement de chaque militant afin que ceux-ci puissent répondre aux besoins des collègues.

### ► **Faire connaître et valoir nos droits**

Dès la mise en place du nouveau cadre de gestion des mobilités et des carrières que sont les LDG (lignes directrices de gestion), le SE-Unsa a posé des lignes rouges quant aux éléments qui devaient indispensablement évoluer et ceux qui devaient rester des garants forts du droit des collègues. Nous avons obtenu que :

- les LDG ministérielles et académiques soient établies pour 3 ans (contre 5 initialement)
- elles puissent faire l'objet en tout ou partie d'une révision durant ces 3 ans (contre une révision bien plus restreinte initialement)
- des éléments chiffrés (nombres de candidats et de satisfaits au mouvement, barèmes de mobilité, nombres de promotions autorisées annuellement et résultats des promotions de corps et de grade) soient envoyés aux organisations syndicales représentatives en comités techniques
- la suppression de critères de départage imposés nationalement pour l'accès à la hors-classe
- l'ajout d'un paragraphe spécifique au droit de recours
- la précision que l'activité professionnelle exercée dans le cadre syndical est également prise en compte dans le cadre de l'avancement de grade et de l'accès à l'échelon spécial
- l'ajout du caractère exceptionnel d'une opposition à une promotion à la hors-classe

*En 2018-2019, le SE-Unsa a lancé une pétition nationale pour appuyer sa revendication d'assimilation des institutrices et instituteurs retraités. La réponse apportée depuis par les ministères de l'Éducation nationale et de la Fonction publique n'étant pas satisfaisante, le SE-Unsa a décidé en 2021 de s'adresser directement au président de la République.*



Enfin, avec beaucoup de ténacité, le SE-Unsa a obtenu la communication annuelle par les rectorats aux organisations syndicales représentées à leur comité technique académique ou au Comité technique ministériel de l'Éducation nationale, des listes nominatives de l'ensemble des personnels du territoire concerné.

Pour le SE-Unsa, (se) protéger c'est aussi faire valoir ses droits. Cela nécessite donc au préalable de les connaître. Le siège national a élaboré de nouveaux outils pour promouvoir les droits en renforçant les compétences de nos militants.

Le siège national a mobilisé les moyens dont il disposait pour apporter des réponses à nos collègues, par l'intermédiaire de nos sections académiques et départementales. C'est l'une de nos missions et tâches essentielles : celle que le syndicat accomplit continuellement alors que l'administration est dans l'incapacité de le faire. Cela fait partie des raisons pour lesquelles nos adhérents, mais aussi nos sympathisants et plus largement la profession, identifient le SE-Unsa.

À titre d'exemple, lors de la mise à jour du logiciel permettant le versement de l'indemnité différentielle pour les anciens instituteurs devenus professeurs des écoles, il a fallu accompagner les démarches des collègues concernés soit par une suspension du versement entre 2017 et 2019, soit par la récupération d'un trop-perçu en 2020.

De la même façon, lors de la mise en place de la rupture conventionnelle, en 2020 et 2021, le SE-Unsa s'est mobilisé pour accompagner les personnels, notamment en faisant pression sur les académies récalcitrantes, en lien régulier avec le ministère. Dans le même temps, le SE-Unsa a accompagné individuellement les situations personnelles.

En septembre 2021 débute une nouvelle campagne d'information et d'accompagnement *AESH : je fais valoir mes droits avec le SE-Unsa*. L'enjeu est central pour ces personnels tout autant précieuses qu'essentiels au système éducatif.



Place de la direction d'école

ICI

Le possible est déjà fait  
L'impossible est en cours

*La Semaine de la direction d'école a eu lieu à deux reprises, en 2018 et 2021, pour mettre en lumière les conditions d'exercice des directeurs ainsi que les actions et revendications du SE-Unsa. Elles ont montré que tous les acteurs de l'éducation sont concernés par la direction et le fonctionnement de l'école.*

## Notre syndicat représentatif et réactif

Les élections professionnelles de 2018 ont renforcé le SE-Unsa avec plus de 68 000 voix, soit 7 000 voix supplémentaires à 2014. Ces bons résultats ont permis de conforter la deuxième place de notre fédération l'Unsa Éducation dans le paysage syndical de l'Éducation nationale. Cette représentativité nous octroie une place solide et déterminante dans le dialogue social au sein du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports. En raison de la loi de *Transformation de la Fonction publique*, la période 2017-2022 a connu un bouleversement profond de nos modalités de communication avec notre employeur et de nos habitudes d'accompagnement de nos collègues. Le SE-Unsa, avec sa fédération l'Unsa Éducation a su « prendre le virage » pour adapter son activité et sa stratégie syndicales à cette nouvelle donne.

## Notre syndicat dans l'action

Il aura fallu adapter nos mobilisations avec des modalités variées : pétitions (direction d'école, 2<sup>e</sup> heure supplémentaire...), envoi de courriers au ministère et parlementaires pour peser sur les textes de loi, audiences multiples, actions sur des périodes spécifiques (*Printemps des PsyEN, Semaine de la direction d'école, Rendre visible les invisibles CPE/AED, Protégeons les Gréta...*), rassemblements et grève. L'utilisation de cette palette est capitale pour revendiquer, elle permet un recours à la grève adapté et réfléchi afin d'être profitable.

Nous avons su user des relations intersyndicales pour faire un front uni chaque fois que cela était nécessaire mais sans jamais se laisser imposer des revendications ou gommer les disparités entre territoires.

La médiatisation du SE-Unsa est un vecteur important de notre action. Elle s'est accrue durant ces 5 dernières années. Fort de sa capacité à analyser de façon lucide tous les sujets touchant de près ou de loin à l'École, y compris les plus complexes ou sensibles, le SE-Unsa est reconnu auprès des journalistes des différentes presses nationales comme locales. Cette médiatisation lui permet de porter toujours plus loin son projet de société.

*Défendre les droits des collègues passe aussi par défendre leur discipline. Aussi, en 2020, le SE-Unsa a lancé La technologie, une discipline d'avenir autour de sujets telles que l'attractivité du métier et la place de la technologie dans les enseignements.*



L'action du SE-Unsa se concrétise également par la démultiplication des occasions de se rencontrer : cette période a ainsi vu le nombre de stages, visites d'école et établissements, réunions d'informations syndicales, heures d'informations syndicales y compris en visio, augmenter significativement.

L'évolution permanente des pratiques syndicales est passée par la volonté d'agir plus régulièrement avec nos adhérents, nos militants, nos collègues. Quelques exemples significatifs pour illustrer cette volonté : nos réalisations sur des sujets de société avec des engagé·es du SE-Unsa (stage syndical LGBT), des enquêtes proposées (École inclusive en 2020), la mise en place de *SE-Unsa sondage* qui nous permet une consultation rapide d'adhérents d'un panel représentatif de la profession et de rendez-vous en visio pour nos adhérents (voie pro et spécialité hôtellerie/restauration).

Il est de notre responsabilité de nous réinventer, de repenser, d'innover pour continuellement adapter notre syndicalisme aux besoins de nos métiers.

## Notre syndicat pour toutes et tous

Le SE-Unsa a pour objectif premier de représenter et accompagner tous les personnels, actifs et retraités, et tous les métiers. Depuis le dernier Congrès, nous avons créé une branche *PsyEN* (EDA et EDO), renforcé la branche *Personnels spécialisés et accompagnants de l'École inclusive*, clarifié la branche *Contractuels enseignants, CPE, PsyEN*. L'augmentation importante des AESH et des contractuels prouve que nous avons eu raison de nous adapter pour répondre à leurs attentes et aux besoins de ces personnels.

Notre nouveau mode d'accompagnement des besoins des collègues, quels que soient leur métier, leur corps et leur statut, s'appuie sur une articulation optimale d'une impulsion nationale d'une part (logistique d'organisation d'une campagne, outils et formation militants) et d'actions de proximité des équipes locales d'autre part. Nous avons mis en place et faisons évoluer chaque année une formation du représentant syndical d'aujourd'hui et de demain.

Des publications nombreuses et variées sont proposées à chaque adhérent et parfois au-delà parce qu'informer est la première étape pour pouvoir agir pour soi et pour tous. Un audit de toutes ces publications et de nos divers supports de communication a été réalisé pendant cette

## Mes conditions de travail



*PsyEN du SE-Unsa*

*En 2021 et pendant 7 semaines, le Printemps des PsyEN a permis au SE-Unsa de donner de la visibilité à 5 de ses revendications pour les conditions de travail des PsyEN. Après la popularisation des revendications, le SE-Unsa a proposé aux collègues d'écrire à leur hiérarchie pour exiger de meilleures conditions de travail en rappelant les revendications phares.*

période afin de poursuivre l'adaptation nécessaire et de différencier les contenus offerts à nos adhérents des publications tous publics.

Pour répondre à un manque que toute la profession décrie, nous offrons désormais à nos adhérents *Couleur CE* : un comité d'entreprise. Ce service a été mis en place en 2019 et nous travaillons avec le prestataire pour obtenir de plus en plus d'avantages pour satisfaire nos syndiqués.

## Notre syndicat en mutation interne

Pour accompagner l'adaptation du syndicalisme et notre volonté d'action, il nous a fallu moderniser notre appareil en :

- renforçant des dynamiques académiques pour répondre au renforcement du pouvoir des recteurs. Cette adaptation interne indispensable permet de mieux porter notre action de la maternelle aux lycées ;
- multipliant les interactions avec des réunions internes ponctuelles en visio (réseau par branches, bureau national, commissions...) en complément des réunions habituelles ;
- proposant une participation accentuée des secrétaires nationaux à des conseils syndicaux académiques et en apportant l'accompagnement nécessaire à toutes nos sections locales demandeuses ;
- mettant en place une réunion nationale des secrétaires départementaux second degré pour mieux agir en proximité avec les collègues du second degré ;
- préparant l'avenir à travers la formation et l'accompagnement des militants avec les stages nationaux (doublés sur cette période), les réunions de branche et une journée dédiée aux secrétaires de section ;
- adaptant nos pratiques, nos outils et notre base de données aux contraintes de la Cnil sur la protection des données individuelles (RGPD).

*L'action Le SE-Unsa porte votre voix lancée en janvier 2020 a permis de revendiquer et d'obtenir des améliorations de la réforme de la voie professionnelle. Le SE-Unsa a notamment obtenu une journée banalisée pour la concertation et une banque de sujets pour le chef-d'œuvre.*



## Agir dans l'urgence et toujours penser la suite

Danger sanitaire, fermeture des écoles, réouverture progressive des écoles et établissements, enseignement à distance, accueil d'enfants de personnels prioritaires, continuité pédagogique... à toutes les étapes de cette crise inédite, **Agir aujourd'hui et penser l'avenir** a été la ligne conductrice de l'action syndicale du SE-Unsa. Même si au plus fort de la crise l'avenir se situait souvent quelques heures après, les valeurs du SE-Unsa ont guidé et guident son action pour nos élèves, nos métiers et notre société.

**Agir pour les élèves**, c'est ne jamais oublier que notre moteur, le moteur de tout professionnel de l'éducation, c'est leur réussite. **Agir pour nos métiers**, c'est n'avoir eu de cesse de valoriser le rôle des personnels qui ont été des acteurs essentiels pour maintenir au maximum les écoles et les établissements ouverts malgré la crise sanitaire et faire connaître médiatiquement la réalité du quotidien des personnels, en mettant les considérations de sécurité au premier plan. **Agir pour la société**, c'est, en lien avec l'Unsa Éducation et l'Unsa, avoir mis au premier rang la préoccupation des plus fragiles pour que la crise n'accroisse pas les inégalités. C'est aussi avoir mis en avant le rôle essentiel de l'école en permettant aux professionnels prioritaires d'exercer leur métier pour lutter contre l'épidémie puis, plus largement, aux travailleurs de conserver l'activité leur garantissant de percevoir un revenu.

**Exiger et protéger, réagir et informer, accompagner et soutenir, adapter et s'adapter...** ont structuré les actions du SE-Unsa durant la crise sanitaire. Trop souvent, il a fallu marteler - et il faut marteler encore - pour être tardivement et partiellement entendus mais le SE-Unsa a mis toute l'énergie nécessaire pour affronter la crise aux côtés des personnels, des élèves et de leur famille.

C'est grâce à l'engagement de tous ses professionnels que l'École a affronté cette épreuve incroyable. Le SE-Unsa s'emploie et s'emploiera à le faire savoir et à le rappeler pour exiger reconnaissance et respect.

## Exiger et protéger

### Agir pour

- la vaccination prioritaire des personnels de l'Éducation nationale
- l'attribution d'une autorisation d'absence afin de se faire vacciner
- l'attribution d'une autorisation d'absence en cas de symptômes
- la mise à disposition du matériel de protection, notamment les masques et le gel
- la reconnaissance de la Covid-19 comme maladie professionnelle
- le maintien des rémunérations, primes et indemnités
- la création d'une prime informatique pour presque tous les corps
- la suspension du jour de carence
- la non-considération de la période de distanciel comme interruptive pour les contractuels

## Réagir et informer

### Agir en

- assurant le lien entre le terrain et le ministère, en repérant et suivant notamment les dysfonctionnements
- mettant au centre des interventions en audiences et en instances la réalité du terrain
- suivant les évolutions parfois quotidiennes de la réglementation
- décryptant les informations et directives nationales
- transmettant les informations aux collègues
- maintenant le fonctionnement du dialogue social au plan national et dans les territoires pendant l'état d'urgence sanitaire
- conseillant les collègues sur les outils ministériels mis à disposition
- rassurant les collègues sur leurs gestes professionnels et leurs positionnements, notamment en l'absence d'informations ministérielles

## Accompagner et soutenir

### Agir pour

- maintenir un contact régulier avec nos adhérents
- mettre à disposition de nouvelles ressources pédagogiques en lien avec l'enseignement à distance, la continuité pédagogique, ou l'accompagnement psychologique des enfants et adolescents
- demander le recrutement de contractuels, et leur accompagnement, répondant aux besoins en personnels
- être aux côtés des équipes lors des mouvements anti-masques, notamment en saisissant l'ordre des médecins ou en faisant pression sur la Direction des affaires juridiques
- reprendre l'enseignement en présentiel sans subir et en toute sécurité
- suivre la mise en place du service d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires
- continuer d'informer sur tous les autres sujets qui ne se sont pas mis à l'arrêt avec le début de la crise (carte scolaire ou opérations de carrière par exemple)
- lutter contre le détournement constaté des missions, pour les personnels de Rased, les PsyEN ou les personnels effectuant les décharges de direction par exemple
- faire connaître le rôle essentiel des personnels, parmi lesquels peuvent être cités de manière non exhaustive, les directeurs ou les personnels de vie scolaire
- rappeler le rôle de l'EPS dans le bien-être et la santé

## Adapter et s'adapter

### Agir en

- demandant les aménagements nécessaires pour les personnels et pour le système (examens, concours, recrutements...)
- élaborant et diffusant des propositions pour l'après-crise, notamment en prenant en compte les conséquences de la crise sur les personnels et sur les élèves
- exigeant les moyens pour maintenir le fonctionnement des écoles et établissements
- adaptant nos stages syndicaux à destination des collègues
- adaptant le magazine *L'Enseignant* en version numérique, *L'Enseignant express*, avec des éléments propres à la traversée du confinement
- développant à l'interne une communication continue entre le syndicat national et le syndicat dans les territoires, et ce afin de faciliter les remontées de terrain et aussi de décrypter les informations nationales pour que soit assuré le lien en proximité entre les collègues et le syndicat



**AGIR**  
**AUJOURD'HUI**  
**PENSER**  
**L'AVENIR**



[se-unsas.org](http://se-unsas.org)